

GEL DE TAXES EN 2021

L'opposition officielle soulagée!

Longueuil, 6 octobre 2020 — La mairesse de Longueuil annonçait vendredi dernier son intention de présenter un budget à 0% d'augmentation de taxes pour l'année 2021. Cette nouvelle a soulagé les élus de l'opposition officielle qui réclament depuis plusieurs mois davantage de mesures pour soutenir les citoyens, les organismes et les commerçants d'ici. Le chef de l'opposition rappelle toutefois qu'il y a encore beaucoup de travail à faire avant de se réjouir puisque les travaux préparatoires pour le budget 2021 n'ont pas encore débuté.

« Je suis heureux de constater que la mairesse a abandonné ses déclarations alarmistes des derniers mois sur l'état des finances de Longueuil. L'objectif de présenter un budget à 0% d'augmentation des taxes pour l'an prochain doit être une priorité de tous les élus, car c'est la chose la plus responsable actuellement pour soutenir l'économie locale et les familles de Longueuil », de déclarer le chef de l'opposition, Xavier Léger.

Le chef de l'opposition précise toutefois qu'il est trop tôt pour parler des implications d'un gel de taxes, car le processus budgétaire n'a pas encore commencé, il est néanmoins déterminé à résister à la volonté de certains élus de couper dans les investissements et les services, comme la mairesse avait menacé de le faire au printemps dernier.

« Il reste beaucoup de chemin à faire avant de savoir si le prochain budget fera consensus. Le maintien des investissements et des services directs à la population seront non-négociables pour les élus de l'opposition. Les détails de l'aide financière pour les municipalités ne sont pas encore connus et on ignore quel est le montant que Longueuil pourrait recevoir et sous quelles conditions. En revanche, notre ville accumule des surplus importants depuis plusieurs années. Dans le contexte exceptionnel que nous traversons, nous ne devrions pas hésiter, si cela s'avère nécessaire, à utiliser ces sommes payées en trop par les citoyens pour geler les taxes. », de commenter Xavier Léger.

Rappelons que sous la présidence du chef de l'opposition, Xavier Léger, la Commission des finances de la Ville de Longueuil a recommandé deux gels de taxe consécutifs de la taxe foncière résidentielle pour les années 2018 et 2019. Monsieur Léger a été remplacé à la présidence de la Commission des finances par la Vice-présidente du comité exécutif, Mme Monique Bastien, en juin 2019. Le budget de l'année 2020, préparé sous la présidence de cette dernière s'est traduit par une augmentation moyenne de 2.5% du compte de taxes résidentiel.